



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 14 juin 2017 une note d'information relative à l'émission par la Banque Centrale Populaire d'un emprunt obligataire subordonné.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
Maturité	7 ans	7 ans	10 ans	10 ans
Taux	Révisable annuellement, entre 2,76% et 2,86% pour la première année.	Fixe, entre 3,63% et 3,73%.	Révisable annuellement, entre 2,81% et 2,91% pour la première année.	Fixe, entre 4,00% et 4,10%.
Prime de risque	Entre 50 et 60 pbs	Entre 60 et 70 pbs	Entre 55 et 65 pbs	Entre 70 et 80 pbs
Plafond de la tranche	MAD 2 000 000 000			
Remboursement du principal	In fine			
Garantie de remboursement	Aucune			
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches fixes B et D			

Le montant total de l'opération adjugé sur les quatre tranches ne devra pas excéder la somme de MAD 2 000 000 000.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
 - Siège social de la BCP, au 101, Bd Zerktouni – Casablanca,
 - Siège social d'Upline Corporate Finance, au 162 Bd d'Anfa et Rue Molière– Casablanca,
- Disponible sur le site web de l'AMMC (www.ammc.ma)

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/020/2017